

Jean-Pierre Malmendier

JOËLLE KWASCHIN

Pour beaucoup, Jean-Pierre Malmendier reste ce père désenfanté qui avait été à l'origine d'une pétition réclamant des peines incompressibles, mais parmi ceux qui dénoncent un enfermement souvent aussi absurde qu'inutile, nombreux étaient ceux qui, compatissant à son infinie souffrance après l'assassinat de sa fille, excusaient ce « dérapage » et omettaient de relever qu'il était également d'accord avec le projet de suppression du prononcé de la peine de mort et son remplacement par des peines *pédagogiques*. Il est parfois plus facile d'excuser que de se donner la peine de dépasser l'écume des choses et les images forgées par les médias.

On lira dans ce dossier l'ultime témoignage de Jean-Pierre Malmendier sur son parcours de victime et son long cheminement pour se dépêtrer de la haine qui l'a lié, malgré lui, aux assassins de sa fille Corine et de l'ami de celle-ci, Marc, en juillet 1992, les enfants comme il continuait à les appeler. Des années de travail ont été nécessaires pour qu'il « restaure sa paix » et parvienne à retrouver sa capacité de projection dans le futur. Il avait élaboré en pionnier sa « justice restauratrice », en allant, le soir même de l'enterrement de ses enfants, partager avec les parents du plus jeune des assassins le destin d'une famille brisée par les crimes de son enfant. S'inscrivant dans le projet pilote de médiation extrajudiciaire, il avait accepté d'affronter en prison l'un des assassins de Corine et Marc pour « l'exposer à la faiblesse de son propre besoin d'humanité ». Il avait trouvé dans cette rencontre un certain apaisement, se libérant de sa haine et ne souffrant plus que « de devoir accepter de vivre avec le regret d'être le père d'une enfant avec laquelle je partage un amour particulier ».

Jean-Pierre Malmendier préférait parler d'« auteur », plutôt que de coupable ou d'assassin, trouvant le terme moins stigmatisant et ne figeant pas une identité. Ami proche de Jean-Marc Mahy¹, qui, dans ce même dossier, retrace son parcours délinquant et ses conséquences tragiques, il venait de créer avec celui-ci et sa fille cadette, Cathy Malmendier, qui évoque également ici son parcours de victime « désocialisée », une association, « Re-Vivre », destinée à promouvoir le concept de « justice restauratrice », terme qu'il préférait à celui de « justice réparatrice » qu'il considérait comme une « injure à l'intelligence », empêchant tant la victime que l'auteur d'accepter l'irréparable et de s'inscrire dans un processus de médiation. Il avait donc refusé, avec sa courtoisie coutumière, la proposition de titre (extraite de Tchekov) pour son témoignage, « Enterrer les morts, réparer les vivants » (voir ici « Le sens des mots »).

1 Joëlle Kwaschin, « Libertés sur paroles », *La Revue nouvelle*, novembre 2007.

Revenant sur l'ouvrage de Bertrand Rothé, *Lebrac, trois mois de prison*, qui reprend *La guerre des boutons* (1912) à laquelle se livrent des bandes de jeunes, mais en le situant dans le contexte contemporain d'une cité, et qui fait le constat non de l'accroissement de la délinquance juvénile, mais de « notre incapacité d'y faire face en dehors du recours à des institutions toujours plus répressives² », Jean-Pierre Malmendier racontait les « bêtises » de sa jeunesse et la manière dont les parents et le village y faisaient face. Possesseur d'une carabine à plomb, comme tous les gamins, il s'amusait à tirer sur les corneilles. Un jour qu'elles se faisaient rares, il avait pris pour cible le postérieur d'un enfant qui passait. La réaction des parents de la victime avait été vive, l'algarade parentale, énergique, le coupable privé de « dimanche » six semaines d'affilée pour payer la réparation du vêtement de sa victime. Un jour que sa « bande », qui n'était pas encore « urbaine », s'amusait à renverser les meules de foin du fermier voisin, « sans compter qu'on mettait le feu au petit-bois proche deux fois par an et que tout le monde devait venir l'éteindre », le fermier, en colère, les avait enfermés en menaçant de les donner à manger aux cochons. À son retour à la maison, les parents Malmendier ne s'étaient guère émus de la menace, le taçant en lui disant, « tu aurais bien mérité d'être livré aux cochons »...

Jean-Pierre Malmendier tombait d'accord avec la boutade qui a incité Bertrand Rothé à actualiser le roman, « Si on écrivait *La guerre des boutons* aujourd'hui, je suis convaincu qu'ils finiraient tous en prison... ». « Voilà, concluait Jean-Pierre en souriant, comment les choses se passaient dans le village, les parents s'arrangeaient entre eux et l'affaire en restait là », revenant sur l'article qu'il signait dans le numéro de février où il prenait fermement position contre les propositions d'abaissement de la majorité pénale à seize ans avec les conséquences délétères que provoque l'enfermement de jeunes à la personnalité encore mal affirmée dans la « cour des grands ».

« Re-Vivre, Apaiser par une justice restauratrice », cette association, vouée à la promotion de la justice restauratrice, dont il venait de déposer les statuts, aura été le dernier combat de cet homme blessé et généreux pour contribuer à réhumaniser la société. Il savait que cette entreprise serait difficile et que la légitimité de son expérience ne suffirait pas forcément à convaincre ceux qui réclament davantage de sécurité, une sécurité bien mal comprise puisqu'elle fabrique des fauves que l'institution carcérale recrache au détriment de l'intérêt bien compris de la communauté à privilégier des solutions restauratrices — attention, disait-il, je ne parle pas d'amour, il n'est pas question d'aimer l'auteur que l'on va rencontrer.

Loin du costume de réactionnaire que lui avaient taillé certains médias, Jean-Pierre Malmendier était un homme honnête et pondéré qui avait accepté de coordonner avec Jean-Marc Mahy ce dossier de la revue qui lui est dédié.

Il y a aujourd'hui un mort de plus à enterrer et beaucoup de vivants à restaurer. ■

² Laurent Bonelli, Postface de *Lebrac, trois mois de prison*, de Bertrand Rothé, Seuil, 2009.